

Évènement parallèle #1

Vers des chaînes de valeur de viandes sauvages légales, durables et saines en Afrique centrale : les avancées du SWM Programme

Quand ? Mardi, 4 juin 2024, 8.30 - 9.30

Où ? Salle Congo 2

Cet événement parallèle présentera les approches innovantes de gestion durable de la faune sauvage, développées, testées et mises en œuvre par le [Programme de gestion durable de la faune sauvage \(SWM Programme\)](#). L'objectif est de favoriser la transition vers des chaînes de valeur de viandes sauvages légales, durables et saines en Afrique centrale. Cette session offrira une plateforme pour discuter des succès, des obstacles et des leçons apprises dans la promotion de chaînes de valeur durables pour la viande sauvage à différents niveaux, de la demande à l'offre. Un accent particulier sera également mis sur la consolidation de structures de gouvernance locales durables et sur l'aspect « Une seule santé ».

L'évènement réunira des experts du SWM Programme, des représentants des communautés et des membres des administrations nationales.

Le SWM Programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD). Des projets sont actuellement pilotés et testés en collaboration avec les gouvernements et les communautés des 17 pays participants. L'initiative est coordonnée par un consortium dynamique de quatre partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de recherche forestière internationale et mondial d'agroforesterie (CIFOR-ICRAF), le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et la Wildlife Conservation Society (WCS).

Évènement parallèle #2

La plateforme juridique du SWM Programme : Un outil pour analyser le cadre juridique régissant les chaînes de valeur de viande sauvage

Quand ? Mardi, 4 juin 2024, 12.30 - 13.30

Où ? Salle Congo 2

Cet événement parallèle vous fera découvrir l'innovante plateforme juridique du [Programme de gestion durable de la faune sauvage \(SWM Programme\)](#). Cette plateforme vise à guider les décisions politiques et législatives en fournissant un accès aux textes juridiques et aux informations sur le droit coutumier et les systèmes de justice informels. Son objectif est de sensibiliser et d'impliquer les parties prenantes tout en assurant la conformité des projets de développement à la législation nationale et à l'État de droit, fondements essentiels du développement durable.

L'évènement réunira des experts du SWM Programme et offrira des témoignages des membres des gouvernements sur l'impact de cet outil.

Le SWM Programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et l'Agence française de développement (AFD). Des projets sont actuellement pilotés et testés en collaboration avec les gouvernements et les communautés des 17 pays participants. L'initiative est coordonnée par un consortium dynamique de quatre partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre de recherche forestière internationale et mondial d'agroforesterie (CIFOR-ICRAF), le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) et la Wildlife Conservation Society (WCS).